DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND



DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024 N° 2024.03.03

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni
Présents Absents représentés	28 5	en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 mars 2024, sous la présidence de M. Jean-Paul
Absents non représentés	0	CUZIN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Guy PICARLE, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Valérie BERTHÉOL, Aîcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Vivien GOURBEYRE, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Damien PESSOT représenté par Hervé GRANDJEAN
Philippe ROCHETTE représenté par Martine MÉZONNET
Francis GAUMY représenté par Christian DURANTIN
Aurélien BAZIN représenté par Jean-François VIGUÈS
Aline FAYE représentée par Jean-François MAUME

Nadine DAMBRUN a été nommée secrétaire de séance.

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-14 et L. 2121-31,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 présenté par le Trésorier Principal,

Vu la note de synthèse présentée à la commission Finances et Vie économique le 11 mars 2024,

Considérant que l'exécution du budget principal 2023 de la commune fait apparaître les résultats suivants :

	DÉPENSES RECETTES		SOLDE D'EXÉCUTION	
	RÉALISATIONS DE L'EXER	CICE		
Section de fonctionnement	11 619 383.95 €	12 334 573.64 €	(+) 715 189.69 €	
Section d'investissement	ction d'investissement 3 276 977.05 € 3 245 243.75 €			
Résultat de l'exercice			(+) 683 456.39 €	
	SOLDE réalisation + reports			
Report en section de fonctionnement		1 084 333.46 €	1 799 523.15 €	
Report en section d'investissement 550 122.86 €		518 389.56 €		
RÉ	SULTAT DE CLÔTURE DE L'EXE	RCICE 2023		
Section de fonctionnement	11 619 383.95 €	13 418 907.10 €		
Section d'investissement	3 276 977.05 €	3 795 366.61 €		
TOTAL	14 896 361.00 €	17 214 273.71 €	2 317 912.71 €	
F	RESTES À RÉALISER À REPORT	ER EN N+1		
Section de fonctionnement				
Section d'investissement	977 026.20 €	30 793.55 €	(-) 946 232.65 €	
	RÉSULTAT CUMULÉ		Résultat de clôture	
Section de fonctionnement	11 619 383.95 €	13 418 907.10 €		
Section d'investissement	4 254 003.25 €	3 826 160.16 €		
TOTAL CUMULÉ	15 873 387.20 €	17 245 067.26 €	1 371 680.06 €	

Considérant que ce document est en parfaite concordance avec le compte de gestion 2023 établi par le Trésorier Principal.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par **25 V**oix Pour, 7 Voix Contre et une non participation au vote de M. Le Maire décide :

- **D'ARRÊTER** le compte administratif du budget principal 2023 aux sommes figurant aux tableaux joints en annexe.

LE MAIRE Jean-Paul CUZIN

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

VILLE DE BEAUMONT (63)

Note de synthèse N° 2024/03/19/4

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 Budget Principal

Rapporteur: Patrick NEHEMIE

NOTE SUR LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIERES

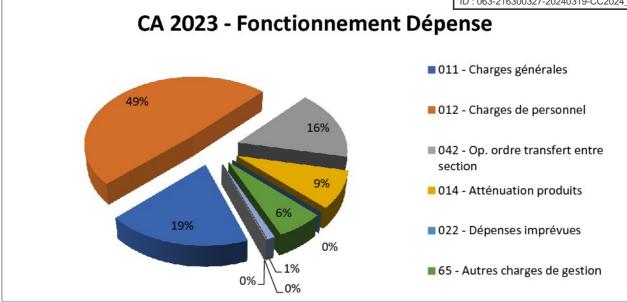
Le compte administratif 2023 a été évoqué à l'occasion du ROB 2024, les chiffres présentés alors n'étaient pas définitifs. Cette note entend présenter les données finales après les derniers ajustements passés en lien avec le Trésor Public.

Dans l'essence, la section de fonctionnement (I) en sa partie « dépense » a pu encaisser le choc des coûts de l'énergie et de l'inflation (A). Parallèlement, sa partie « recette » a permis de dégager un excédent confortable (B).

La section d'investissement (II) témoigne d'une accélération des dépenses (A) tandis que les recettes issues à la fois de subventions et de cessions patrimoniales permettent, ici aussi, de dégager un excédent (B).

I/ Commentaires afférents à la section de fonctionnement

			DEPENSE		
	Chapitre	BP 2023	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Solde
	011 - Charges générales	2 252 497,20 €	2 441 186,92 €	2 160 200,85 €	280 986,07 €
⊢	012 - Charges de personnel	5 985 335,00 €	5 985 335,00 €	5 692 620,89 €	292 714,11 €
FONCTIONNEMENT	042 - Op. ordre transfert entre section	450 000,00 €	1 905 316,41 €	1 893 417,23 €	11 899,18 €
	014 - Atténuation produits	1 056 728,00 €	1 056 728,00 €	1 022 514,00 €	34 214,00 €
\	022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
ō	65 - Autres charges de gestion	751 472,00 €	776 472,00 €	722 995,81 €	53 476,19 €
ΙĘ	66 - Charges financières	121 500,00 €	121 500,00 €	118 334,73 €	3 165,27 €
lΣ	67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	3 845,44 €	1 154,56 €
Ō	68 - Dotations aux provisions	5 500,00 €	5 500,00 €	5 455,00 €	45 <i>,</i> 00€
"	023 - Virt section investissement	915 990,26 €	692 053,55€		
				44.640.000.05.6	
	TOTAL	11 544 022,46 €	12 989 091,88 €	11 619 383,95 €	



I-A / Une section de fonctionnement dépenses (SFD) maîtrisée et sécurisée qui reste à l'épreuve des difficultés économiques.

Les principaux chapitres de cette section affichent les niveaux de réalisation suivants :

- Chapitre 011 : Charges à caractère général : 2 160 K €
- Chapitre 012 : Charges de personnel : 5 692 K €
- Chapitre 014 : Atténuation de produits : 1 022 K €
- Chapitre 65: Autres charges de gestion courantes: 722 K €

Le chapitre 011 a un niveau d'exécution à 2 160 K€ qui respecte la prévision du budget primitif. Une décision modificative a été prise par sécurité lorsque les prospectives de fin d'année en laissaient entrevoir la nécessité. Cette précaution se sera avérée, heureusement, sans objet.

Logiquement, les natures de ce chapitre sont globalement respectées. Il conviendra de noter l'importance du poste énergie-électricité qui avoisine les 426 344.25 € soit 19.74 % de la réalisation totale du chapitre.

La nature 60623 – Alimentation réalise 145 223.30 € soit 6.72 % du chapitre et correspondra essentiellement aux dépenses liées aux restaurants scolaires.

La nature 611 avec 175 505.53 € représente 8.12 % du chapitre et enregistre les dépenses afférentes à l'entretien des vêtements de travail (tous services), aux prestations de fourrières animales ainsi que les repas commandés pour le service ALSH. Figurent également quelques frais relatifs à des prestataires informatiques (« agendize » etc...) ainsi que les frais de gardiennage des bâtiments scolaires courant septembre 2023.

Les contrats de maintenance enregistrés au 6156 représentent la somme de 94 K€, l'entretien du matériel roulant, quant à lui, représente 47 K€.

L'assurance multirisques au 6161 s'élève à 40 K€ pour 2023.

Les frais d'actes et contentieux ainsi que les honoraires représente 24 K€.

Les natures présentant un dépassement de la prévision sont peu nombreuses. On y trouve notamment :

- L'eau et l'assainissement pour un dépassement de 30 K€ (dont 19 K€ concernent des régularisations du 2nd semestre 2022).
- L'alimentation pour un dépassement de 4.2 K€.
- Les frais d'affranchissement pour 8 K€.
- Les remboursements de frais à la CAM dans le cadre de l'actualisation d'une mutualisation descendante 2022 (dépassement de 17 K€).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

Le chapitre 012 affiche une réalisation inférieure à la prévision. Il fut impacté par d

point d'indice intervenue pendant le 2^{ème} semestre 2023. L'exécution de ce chapitre bénéficie des effets d'une GPEC suivie mais également des délais entre les recrutements sur les postes vacants. Il conviendra de noter que les remplacements avec le centre de gestion auront également respecté leur enveloppe initiale de 600 K € grâce au suivi accru des besoins de remplacements et des conditions de déclenchement du remplacement. (Les services, par une réorganisation interne systématique essayant de limiter au maximum ce poste de dépenses). La différence entre 2022 et 2023 sur ce poste de dépense étant de 63 000 €.

Les principaux postes de dépenses de ce chapitre étant évidemment la rémunération du personnel qui représente la somme de 3 061 K€ pour le personnel titulaire et 281 K€ pour le personnel non titulaire et 45 K€ pour les apprentis.

Le chapitre 014 enregistre l'attribution de compensation de 949 K € au bénéfice de l'EPCI mais également le FPIC (Fond de péréquation intercommunal) à hauteur de 22 K€. Le prélèvement au titre de la loi SRU est de 44 K€ pour 2023. Il convient de noter que le FPIC et le prélèvement SRU connaissent une réalisation inférieure de 30 000 € par rapport à leur prévision.

Le chapitre 65 ne nécessite pas de commentaire spécifique. Le niveau de la subvention au CCAS a été porté à 190 000 € au lieu de 165 000 € afin de permettre au budget annexe du CCAS d'honorer les factures du SIVU de Romagnat qui a su remplacer le prestataire de livraison des repas devenu brusquement défaillant en début d'année 2023 (arrêt net de la production).

Le principal poste de dépenses de ce chapitre reste les subventions aux associations dont le volume 2023 s'élève à 297 K€.

Les charges financières enregistrées au chapitre 66 s'élèveront à 118 K € contre 81 K€ en 2022 soit une progression de 45.68 % principalement liée aux évolutions des taux d'emprunts sur 2023.

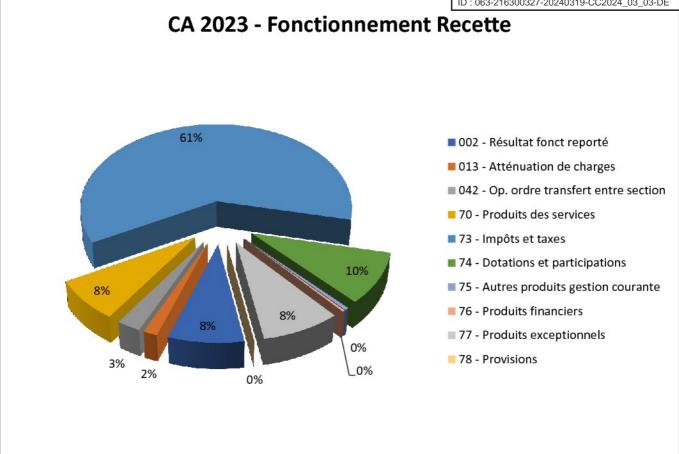
I-B/ Une section de fonctionnement recette (SFR) générant un bon excédent.

		RECETTES		
Chapitre	BP 2023	Crédits ouverts 2023	CA 2023	Solde
002 - Résultat fonct reporté	1 084 333,46 €	1 084 333,46 €	1 084 333,46 €	- €
013 - Atténuation de charges	240 000,00 €	240 000,00 €	203 907,90 €	- 36 092,10 €
042 - Op. ordre transfert entre section	17 820,00 €	346 900,41 €	343 946,12 €	
70 - Produits des services	930 349,00 €	930 349,00 €	1 031 453,39 €	101 104,39 €
73 - Impôts et taxes	8 026 092,00 €	8 026 092,00 €	8 241 154,95 €	215 062,95 €
74 - Dotations et participations	1 144 488,00 €	1 169 488,00 €	1 280 149,58 €	110 661,58 €
75 - Autres produits gestion courante	54 522,00 €	54 522,00 €	61 339,28 €	6 817,28 €
76 - Produits financiers	38 418,00 €	38 418,00 €	38 418,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	8 000,00 €	1 094 236,00 €	1 134 204,42 €	39 968,42 €
78 - Provisions	- €	4 753,01 €	- €	- 4 753,01 €
TOTAL	11 544 022,46 €	12 989 091,88 €	13 418 907,10 €	

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE



La section de fonctionnement - recettes présente un excédent de 429 815 €.

Le Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté représente 1 084 333.46 € soit 8.35% du total des recettes de fonctionnement.

Le Chapitre 013 - Atténuation de charges représente 1.57 % des recettes totales de la section de fonctionnement (203 907.90 €). Avec une prévision initiale de 240 000 € comme les années précédentes, cet exercice ne réalise pas l'intégralité de la prévision. Ceci s'expliquant d'une part, par les évolutions des conditions de remboursements de l'assurance risque statutaire et d'autres part par l'évolution quantitative des risques effectivement couverts sur 2023.

Le chapitre 70 - Produits des services est réalisé à hauteur de 1 031 453.39 € soit 10.87 % de plus que le niveau initialement prévu. Ceci est essentiellement constaté sur les remboursements de frais au titre des mutualisations descendantes, tant pour la masse salariale remboursée (+37 K€) que pour les dépenses directement liées aux compétences mutualisées (+56 K€). Le chapitre confirme la nouvelle dynamique, constatée depuis 2022, des services du restaurant scolaire et des services à la jeunesse (+7000 €), le centre de loisirs / ALSH (vacances et mercredi +39 K€).

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

Le chapitre 73 – Impôts et taxes, selon les prévisions actuelles, présente un excédent de 215 062.95 € par rapport à la prévision. Le delta prévision / réalisation se justifie par l'évolution de nos bases réelles d'imposition ainsi que du montant du coefficient correcteur 2023.

Ce chapitre a connu les réalisations suivantes dans le temps.

2020 2021		2022	2023
7 242 164.17 €	7 382 910.72 €	7 711 801.86 €	8 241 154.95 €
Variation p/r N-1	+ 1.94 %	+ 4.45 %	+ 6.86%

L'évolution de l'ordre de 6.86 % entre 2022 et 2023 étant principalement justifiée par l'évolution législative des bases d'impositions. Cette augmentation est néanmoins pondérée par une diminution des droits de mutation à titre onéreux représentant 293 568.43 € contre une prévision initiale de 330 000 €.

Le chapitre 74 – Dotations et Participation réalise 110 661 € de plus que sa prévision initiale. La majeure partie de cet excédent est inscrite à la nature 7478 et concernera essentiellement des régularisations de subventions CAF, mais aussi la location du COSEC pour le collège Molière qui bénéficie de la régularisation de l'année 2021-2022. La DGF 2022 atteint la somme de 624 081.00 €.

Le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante réalise un excédent de 6.8 K€ (locations des immeubles et tremplin).

Le chapitre 76 enregistre les remboursements de dette en intérêt par Clermont Auvergne Métropole (CAM).

Le chapitre 77 – Produits exceptionnels enregistre une recette de 1 134 K€ € trouvant son origine dans la cession des parcelles :

- BO 453 pour 135 000 €
- BC 94 pour 31 236.00 €
- BI 301 pour 400 000 €
- Ilot B Cœur de Ville pour 520 000 €
- BS 495 pour 5 000 €

La nature 7788 culmine à 43 K €, ces produits exceptionnels se justifient par le remboursement de factures d'eau erronées par la CAM (14 K€), la reprise d'un excédent exceptionnel de la régie DEVS datant d'avant 2021 (+ 21 K€) et des remboursements perçus des assurances de la Collectivité en matière de litiges.



II/ Commentaires afférents à la section d'investissement du Budget Principal.

La section d'investissement témoigne d'une accélération de la dépense, conformément aux propos tenus dans le ROB 2023 (A). Les recettes permettent de dégager un excédent et témoignent de l'arrivée attendue des premières subventions pour la rénovation Jean Zay (B).

II-A/ Une accélération visible des dépenses.

Les taux de réalisation de dépenses d'investissements pour 2022 et 2023 sont les suivants :

	2022				2023	
Chapitres	hapitres Crédits ouverts Réalisation % réalisé C		Crédits ouverts	Réalisation	% réalisé	
16	429 200.00 €	429 200.00 €	100.00%	425 500.00 €	425 239.15 €	99.94 %
20	442 644.01 €	119 497.43 €	27.00 %	726 358.30 €	180 133.65 €	24.80 %
21	1 513 488.14 €	796 414.61 €	52.62 %	3 787 843.88 €	1 309 003.27 €	34.56 %
TOTAL REALISATION		1 345 112.04	TOTAL REALISATION		1 914 376.07	

Le volume financier des dépenses de ces 3 chapitres cumulés au 31/12/2023 augmente de 42.32 % par rapport à n-1.

Le chapitre 16 enregistre les remboursements de la dette en capital.

Le chapitre 20 enregistre principalement des frais d'études relatifs à :

- L'étude de mobilité et de stationnement dans le centre bourg dans le cadre de l'ORT
- L'étude de diagnostic de circulation sur le territoire communal
- Les frais de missions d'AMO dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire Jean Zay
- Le paiement des indemnités aux candidats non retenus dans le cadre de l'appel à projet Cœur de Ville
- Les diverses études d'accessibilités pour des bâtiments communaux (Local peintre, Stade de l'Artière, les Chabades, Espace Limagne ...).
- Les missions d'études relatives à l'application du Décret Tertiaire.
- Divers licences informatique et logiciel métiers donc licence office 365, Adobe ainsi que le module permettant de pratiquer les AP/CP pour la gestion pluriannuelle des investissements.

Le chapitre 21 affiche quant à lui les réalisations suivantes (liste non exhaustive) :

- Diverses acquisitions de terrains dont le versement du solde de l'acquisition du l'ilot B à l'EPF Auvergne en vue de la cession à Novalys.
- Des travaux d'aménagement paysager dans le cadre du plan de gestion de l'ENS Chataigneraie, de la requalification du chemin parc du Bray et du parking de l'Artière,
- Des travaux de renforcement structurel au cloître Saint Benoit
- Reprise de l'étanchéité de la toiture de la Maison des Beaumontois
- Travaux de clôture au complexe sportif de l'Artière.
- De l'aménagement des abords de la chapelle de l'Agneau
- Reconstruction d'un terrain de pétanque à proximité de la maison de l'Europe.
- Installation de la climatisation au multi accueil de la Mourette
- Sonorisation et équipement lumineux de la scène extérieure de la Ruche
- Rénovation du sol souple de l'aire de jeux de l'Ecole maternelle du Masage et acquisition d'une structure nouvelle.
- Création et motorisation d'un portail au stade de l'Artière
- Acquisition de véhicules pour les services (véhicule « réform » avec son broyeur frontal, camion benne pour espaces verts et acquisition d'une tondeuse auto portée).
- Divers mobiliers de bureau, d'informatique, d'outillages techniques pour les services.

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

Restes à Réaliser 2023 - Dépenses						
<u>Chapitre / Opération</u> <u>Montants (€)</u>						
Chapitre 20	381 393.21 €					
Chapitre 204	231 812.16 €					
Chapitre 21	363 820.83 €					
Pour information : Opération 104 (inclus chapitre 21)	50 253.73 €					
TOTAL	977 026.20 €					

L'intégration des RAR au réalisé figurant au CA 2023 induirait les taux de réalisation suivants :

- Chapitre 20 : Réalisation de 77.31 % pour un montant de 561 526.86 €
- Chapitre 21 : Réalisation de 44.16 % pour un montant de 1 672 824.10 €

II-B/ Des recettes d'investissement permettant de dégager un excédent sur l'exercice.

Avec un montant affiché de 3 795 366.61 €, les recettes d'investissements sont constituées essentiellement par :

- L'affectation des résultats 2022 pour 550 122.86 €
- Les écritures d'ordres du chapitre 040 présentant un total de 1 893 417.23 € reprenant :
 - o 1 420 K € au titre des recettes constatant les sorties de l'actif des parcelles citée dans l'analyse du chapitre 77.
 - o 473 K€ d'amortissements des immobilisations
- Le remboursement de la dette en capital par la CAM pour le transfert de compétence de la Voirie pour 189 753.33 €
- Le FCTVA pour la somme de 188 493.88 €
- Des subventions à hauteur de 204 K€ pour les opérations suivantes :
 - o 130 K€ de fond de soutien métropolitain pour le projet de rénovation Jean Zay
 - o 26 K € de solde du DSIL pour la restructuration de la MDB
 - o 27 K€ pour le solde de la subvention « socle numérique » pour les écoles
 - o 21 K € pour l'installation de la climatisation au multi accueil de la Mourette.

Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire pour couvrir les dépenses d'investissement 2023

En sus, une somme de 30 793.55 € figurera aux Restes à Réaliser en partie Recette.

Reçu en préfecture le 22/03/2024 52LO

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 Budget Principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Crédits annulés
011 012 014 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMI ATTENUATIONS DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	2 441 186.92 5 985 335.00 1 056 728.00 776 472.00	2 160 200.85 5 692 620.89 1 022 514.00 722 995.81	23 338.73	257 647.34 292 714.11 34 214.00 53 476.19
66 67 68 022	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DEPRECIATION COMPTE DE TIERS DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNE	121 500.00 5 000.00 5 500.00 0.00	118 334.73 3 845.44 5 455.00 0.00		3 165.27 1 154.56 45.00
Tota	l des dépenses réelles de fonctionnement	10 391 721.92	9 725 966.72	23 338.73	642 416.47
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEME OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN	692 053.55 1 910 316.41	1 893 417.23		16 899.18
Tota	l des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 602 369.96	1 893 417.23		708 952.73
тс	OTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 994 091.88	11 619 383.95	23 338.73	1 351 369.20
D 002	Pour information ! Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Crédits annulés
013 70 73 74 75	ATTENUATIONS DE CHARGES PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES REMBOURSEMENTS. SUBVENTIONS. PARTICI DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	240 000.00 930 349.00 8 026 092.00 1 169 488.00 54 522.00	203 907.90 1 031 453.39 8 241 154.95 1 280 149.58 61 339.28		36 092.10 (-) 101 104.39 (-) 215 062.95 (-) 110 661.58 (-) 6 817.28
76 77 78	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMT ET PROVISIONS	38 418.00 1 099 236.00 4 753.01	38 418.00 1 134 204.42 0.00		0.00 (-) 34 968.42 4 753.01
То	tal des recettes réelles de fonctionnement	11 562 858.01	11 990 627.52		(-) 427 769.51
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	346 900.41	343 946.12		2 954.29
То	tal des recettes d'ordre de fonctionnement	346 900.41	343 946.12		2 954.29
-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 909 758.42	12 334 573.64		(-) 424 815.22
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 084 333.46			

Envoyé en préfecture le 22/03/2024 Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID: 063-216300327-20240319-CC2024_03_03-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 Budget Principal

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chap	. Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20 204 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	726 358.30 346 021.00 3 787 843.88	180 133.65 109 400.88 1 309 003.27	381 393.21 231 812.16 363 820.83	164 831.44 4 807.96 2 115 019.78
	Total des dépenses d'équipement	4 860 223.18	1 598 537.80	977 026.20	2 284 659.18
10 16 27 020	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPENSES IMPREVUES	500.00 425 500.00 450 000.00 700.00	255.11 425 239.15 426 035.99		244.89 260.85 23 964.01 700.00
	Total des dépenses financières	876 700.00	851 530.25		25 169.75
Т	otal des dépenses réelles d'investissement	5 736 923.18	2 450 068.05		2 309 828.93
040 041	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE OPERATIONS PATRIMONIALES	346 900.41 1 968 500.00	343 946.12 482 962.88		2 954.29 1 485 537.12
T	otal des dépenses d'ordre d'investissement	2 315 400.41	826 909.00		1 488 491.41
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 052 323.59	3 276 977.05		3 798 320.34
DO	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0.00			

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (hors RAR)
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138) EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	45 395.20 0.00	204 771.82 0.00	30 793.55	(-) 159 376.62
	Total des recettes d'équipement	45 395.20	204 771.82		(-) 159 376.62
10 1068 27 024	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES Excédents de fonct. capitalisés AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	280 000.00 238 408.57 161 763.00 2 205 764.00	235 929.92 238 408.57 189 753.33		44 070.08 0.00 (-) 27 990.33
	Total des recettes financières	2 885 935.57	664 091.82		2 221 843.75
-	Total des recettes réelles d'investissement	2 931 330.77	868 863.64		2 062 467.13
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE OPERATIONS PATRIMONIALES	692 053.55 1 910 316.41 1 968 500.00	1 893 417.23 482 962.88		16 899.18 1 485 537.12
-	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 570 869.96	2 376 380.11		2 194 489.85
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 502 200.73	3 245 243.75	30 793.55	4 807 079.84
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	550 122.86 €			